



**forumréfugiés**  
www.forumrefugies.org



**ORDRE DE MALTE**  
FRANCE



## Communiqué de presse

**Paris, le 16 novembre 2009**

Le Conseil d'Etat a annulé l'ordonnance de suspension de l'exécution du marché attribuant l'accueil, l'information et le soutien aux étrangers placés en centre de rétention administrative à l'ASSFAM, à Forum réfugiés, à France terre d'asile, à l'Ordre de Malte France et à la Cimade.

Il a maintenu la suspension, en référé, de l'exécution du marché pour le lot n°5.

La décision du Conseil d'Etat est de nature à mettre fin, dans des délais proches, à la longue période d'incertitude qui avait contraint les associations retenues à l'issue de l'appel d'offre, à annuler, souvent avec de lourdes conséquences, le démarrage de leur mission initialement prévue le 2 juin 2009.

Confirmées dans leur légitimité et leur compétence, l'ASSFAM, Forum Réfugiés, France terre d'asile et l'Ordre de Malte France attendent maintenant la décision du gouvernement pour mettre en œuvre leur mission d'intervention auprès des personnes retenues.

Rappelons que cette mission consiste à accueillir, informer et soutenir les étrangers placés en rétention administrative dans l'exercice effectif de leurs droits. Les quatre associations, déjà réunies dans le comité de pilotage qu'elles avaient créé dès le printemps ont d'ores et déjà décidé de travailler immédiatement ensemble pour organiser leur indispensable coordination pour le bon exercice de cette mission. Elles appellent la Cimade à les rejoindre.

ASSFAM  
Forum réfugiés  
France terre d'asile  
Ordre de Malte France

Christian Laruelle  
Julien Poncet  
Pierre Henry  
Alain de Tonquedec